

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 6**

Engagement n° 6 :

Confirmer que le premier ajustement du facturé/livré pour la période du 1er janvier au 30 juin 2006 est pris en compte dans le compte de « pass-on » 2006, qui est à un montant de 11,5 M\$, et la quantification du montant de l'ajustement (demandé par la Régie. Notes sténographiques, volume 2 page 173)

Réponse à l'engagement n° 6 :

L'ajustement du facturé/livré, dans sa portion couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2006, est inclus dans le calcul du *pass-on* 2006 de -261,7 M\$, présenté dans le présent dossier tarifaire (HQD-9, Document 1, page 13). L'ajustement, non significatif, se chiffre à + 0,4 M\$.